

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 12 novembre 2018, les règlements suivants :

- Numéro 18-832 : « Portant sur la gestion des matières résiduelles et remplaçant le règlement numéro 04-510 »
- Numéro 18-833 : « Modifiant le Règlement numéro 15-723 sur la circulation »

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement, au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier par intérim,



Louis Desrosiers